

*MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)*

*ÉTATS FINANCIERS*

*31 JUILLET 2019*

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**TABLE DES MATIÈRES**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
Évolution des actifs nets	4
État des revenus et dépenses	5
Liste des revenus	6
Liste des dépenses	7
Liste des dépenses	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers	10-14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de  
**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**, qui comprennent le bilan au **31 juillet 2019**, et les états de l'évolution des actifs nets, des revenus et dépenses et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** au **31 juillet 2019**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)** à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*HHL, S.E.N.C.*

*Julie Larsen, CPA auditrice, CA*

Julie Larsen, CPA auditrice, CA

Le 27 novembre 2019

Montréal, Québec

2.



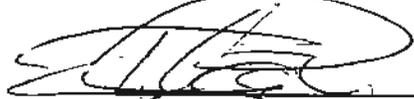
Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of chartered professional accountants

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**BILAN**

<b>AU 31 JUILLET</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse		223 363 \$	137 483 \$
Placements temporaires	(note 3)	107 016	105 795
Débiteurs	(note 4)	6 510	9 547
Subventions à recevoir	(note 5)	15 000	35 300
Frais payés d'avance		19 871	16 120
		<b>371 760</b>	<b>304 245</b>
<b>Immobilisations</b>	(note 6)	<b>64 015</b>	<b>53 200</b>
		<b>435 775 \$</b>	<b>357 445 \$</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Créditeurs	(note 7)	34 752 \$	39 210 \$
Revenus de location de théâtre reportés		2 660	4 165
Apports reportés	(note 8)	387 020	211 410
		<b>424 432</b>	<b>254 785</b>
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations</b>	(note 9)	<b>7 994</b>	<b>9 992</b>
		<b>432 426</b>	<b>264 777</b>
<b>ACTIF NET</b>			
Actif net		<b>3 349</b>	<b>92 668</b>
		<b>435 775 \$</b>	<b>357 445 \$</b>

Au nom du conseil d'administration :


administrateur

administrateur

Voir les notes complémentaires  
aux états financiers

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	92 668 \$	46 080 \$
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)</b>	(89 319)	46 588
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	3 349 \$	92 668 \$

*Voir les notes complémentaires  
aux états financiers*



**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)****LISTE DES REVENUS**

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Subventions</b>		
Ville de Montréal (note 10)	645 140 \$	574 537 \$
Conseil des Arts du Canada	299 200	326 500
Ministère du Patrimoine canadien	30 000	30 000
Conseil des Arts de Montréal	61 785	—
Conseil des arts et des lettres du Québec	74 559	78 156
Subventions à l'emploi	10 812	7 621
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	1 998	2 498
	<b>1 123 494 \$</b>	<b>1 019 312 \$</b>
<b>Revenus autonomes et financement privé</b>		
Location des locaux	55 276 \$	68 611 \$
Spectacles	60 539	51 487
Autres revenus/co-productions	16 591	7 372
Exploitation du bar café	15 387	15 550
Échange de services (commandites) (note 11)	7 981	27 894
Donations et commandites	1 266	5 269
Revenus d'intérêts	1 667	510
Revenus d'événements	1 285	1 483
	<b>159 992 \$</b>	<b>178 176 \$</b>

*Voir les notes complémentaires  
aux états financiers*

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)****LISTE DES DÉPENSES**

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Dépenses relatives à la diffusion et à l'accompagnement des artistes</b>		
Assistance technique, accueil, surveillance	163 207 \$	131 877 \$
Cachets aux artistes	128 578	96 895
Salaires de la direction générale et artistique	60 308	52 091
Direction technique	48 623	41 555
Aides, productions et arts visuels	47 475	44 899
Honoraires d'accompagnement	75 678	82 121
Production et coproduction	62 090	59 563
Charges sociales	71 407	31 006
Matériel technique	28 517	22 649
Amortissement - équipement	8 736	7 526
Frais de location de salle	---	405
Prospection et conseil artistique du MAI	11 125	9 666
Transport, hébergement et per diem	47 002	24 532
	<b>752 746 \$</b>	<b>604 785 \$</b>
<b>Dépenses relatives à l'utilisation des locaux</b>		
Dépenses relatives à l'utilisation des locaux (note 10)	353 250 \$	353 250 \$
<b>Frais de publicité, de promotion et de mise en marché</b>		
Responsable des relations publiques et développement	42 431 \$	34 915 \$
Placement médias (note 11)	26 112	52 960
Dépliants et programmes	31 699	12 590
Fournitures, timbres, envoi et impression	9 738	4 912
Publicité	129	---
Charges sociales	4 404	4 258
Développement de publics et réseautage	24 181	5 793
Photos et vidéos	6 335	1 760
Location de photocopieuse	4 138	2 870
Personnel et matériel publicitaire	18 344	357
Site web	2 061	---
Amortissement - site web	4 288	---
	<b>173 860 \$</b>	<b>120 415 \$</b>

**Voir les notes complémentaires  
aux états financiers**

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**LISTE DES DÉPENSES**

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Frais d'administration</b>		
Salaires et charges sociales	29 798 \$	23 706 \$
Amortissement - matériel informatique	1 881	1 017
Amortissement - améliorations locatives	1 622	—
Assurances	2 753	3 446
Frais de bureau	7 000	3 680
Télécommunications	3 705	3 826
Honoraires professionnels	15 886	5 000
Frais divers	1 211	2 268
Intérêts et frais bancaires	1 064	981
Taxes, licences et permis	840	532
Honoraires informatiques	3 232	462
Mauvaises créances	1 040	7 222
	<b>70 032 \$</b>	<b>52 140 \$</b>
<b>Dépenses relatives aux services auxiliaires</b>		
Frais de billetterie	9 519 \$	8 075 \$
Fournitures du bar café	11 140	9 624
Permis	2 258	2 611
	<b>22 917 \$</b>	<b>20 310 \$</b>

**Voir les notes complémentaires  
aux états financiers**

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)****FLUX DE TRÉSORERIE**

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(89 319) \$	46 588 \$
<i>Éléments sans incidence sur les liquidités:</i>		
Amortissement des immobilisations	16 527	8 543
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 998)	(2 498)
	<u>(74 790)</u>	<u>52 633</u>
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:</i>		
Débiteurs	3 037	(164)
Subventions à recevoir	20 300	74 140
Frais payés d'avance	(3 751)	(11 155)
Créditeurs	(4 458)	19 461
Revenus de location de théâtre reportés	(1 505)	4 165
Apports reportés	175 610	(92 170)
	<u>189 233</u>	<u>(5 723)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>114 443</b>	<b>46 910</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(27 342)	(28 579)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	87 101	18 331
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>243 278</b>	<b>224 947</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>330 379 \$</b>	<b>243 278 \$</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice:</b>		
Encaisse	223 363 \$	137 483 \$
Placements temporaires	107 016	105 795
	<u>330 379 \$</u>	<u>243 278 \$</u>

Voir les notes complémentaires  
aux états financiers

## **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

#### **1. Statut et objectif de l'organisme**

MAI (Montréal, Arts Interculturels) est un organisme sans but lucratif constitué le 3 avril 1997 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)* et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est de promouvoir les pratiques artistiques et interculturelles dans les milieux professionnels de la création, de la production et de la diffusion.

#### **2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### **a) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.

##### **b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

##### **c) Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'exploitation tirés de la vente de produits, des spectacles, des co-productions et de location d'espaces commerciaux sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'une entente a été conclue, que le produit en question a été livré, que le service a été rendu, que l'organisme n'est pas lié par des obligations d'exécution futures, que le prix est fixé et qu'il peut être déterminé, et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**d) Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, placements temporaires, débiteurs, et subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**e) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous.

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux aux durées</b>
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%
Équipement	Amortissement dégressif	20%
Site Web	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

**f) Apports reportés afférents aux immobilisations**

Les apports reportés représentent des apports reçus sous forme de subventions non remboursables affectées spécifiquement à l'acquisition et la rénovation des immobilisations. Les apports reportés sont amortis à la même façon que les immobilisations auxquelles ils sont affectés.

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

**3. Placements temporaires**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Compte d'épargne, au taux d'intérêt annuel de 1.52%	5 531 \$	5 448 \$
Compte d'épargne, au taux d'intérêt annuel de 1.30%	101 485	100 347
	<b>107 016 \$</b>	<b>105 795 \$</b>

**4. Débiteurs**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Clients	3 447 \$	7 201 \$
Provision pour créances douteuses	(2 362)	(1 322)
	1 085	5 879
Taxes à la consommation	5 425	3 668
	<b>6 510 \$</b>	<b>9 547 \$</b>

**5. Subventions à recevoir**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Ville de Montréal	15,000 \$	10 000 \$
Conseil des Arts du Canada	---	25 300
	<b>15 000 \$</b>	<b>35 300 \$</b>

**MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

**6. Immobilisations**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2019 Valeur nette</b>	<b>2018 Valeur nette</b>
Matériel informatique	54 395 \$	46 109 \$	8 286 \$	2 373 \$
Équipement	204 078	163 414	40 664	37 962
Site Web	12 865	4 288	8 577	12 865
Améliorations locatives	8 110	1 622	6 488	---
	<b>279 448 \$</b>	<b>215 433 \$</b>	<b>64 015 \$</b>	<b>53 200 \$</b>

**7. Créditeurs**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Fournisseurs et frais courus	5 489 \$	17 308 \$
Salaires	18 692	13 604
Sommes à remettre à l'État	10 571	8 298
	<b>34 752 \$</b>	<b>39 210 \$</b>

**8. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des subventions accordées mais non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	211 410 \$	303 580 \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(187 207)	(272 287)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	362 817	180 117
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>387 020 \$</b>	<b>211 410 \$</b>
Représenté par:		
Conseil des Arts du Canada	315 000 \$	---
Ville de Montréal	26 703	166 093
Ministère du Patrimoine Canadien	30 000	30 000
Conseil des Arts et des Lettres du Québec	15 317	15 317
	<b>387 020 \$</b>	<b>211 410 \$</b>

## **MAI (MONTRÉAL, ARTS INTERCULTURELS)**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

#### **9. Apports reportés afférents aux immobilisations**

Les apports reportés représentent des apports reçus sous forme de subvention de la part de Patrimoine Canada affectée à l'acquisition d'équipements spécialisés. Ces apports ont été reportés et seront reconnus comme revenu sur la base de l'amortissement reliés aux équipements spécialisés acquises. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	9 992 \$	12 490 \$
Moins: montants amortis dans les revenus	(1 998)	(2 498)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>7 994 \$</b>	<b>9 992 \$</b>

#### **10. Apports reçus sous forme de service**

Le service de la culture de la Ville de Montréal met à la disposition de MAI des locaux dans lesquels il opère et ce à titre gratuit. La charge de loyer, calculée selon la juste valeur sur le marché, est présentée dans les dépenses et un apport équivalent est présenté dans les revenus de l'exercice. Ces transactions se chiffraient à 353 250\$ (2018 – 353 250 \$). Le bail expire le 31 décembre 2020. Le bail a été renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une période de trois ans.

#### **11. Opérations non monétaires**

L'organisme a conclu des opérations non monétaires avec des entreprises de marketing et de promotion. L'organisme a changé des services de publicité avec ces entreprises. L'organisme enregistre ces transactions à la juste valeur des services reçus présentée dans les revenus, et un montant équivalent est présenté dans les dépenses avec les placements médias. Au cours de l'exercice, ces opérations ont totalisées 7 981\$ (2018 - 27 894 \$).

#### **12. Instruments financiers**

##### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les risques principaux sont détaillés ci-après.

##### **a) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et subventions à recevoir.

##### **b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.